

# Arbeitsgemeinschaft Tabakprävention Schweiz

---

02.12.2022 - 01:00 Uhr

## Lutte contre le tabagisme : la Suisse à nouveau à l'avant-dernière place du classement européen

Berne (ots) -

**La Suisse perd encore une place (36 sur 37) dans la comparaison des mesures de prévention du tabagisme en Europe. C'est ce qu'a constaté l'Association des ligues européennes contre le cancer dans sa conclusion du classement " Tobacco Control Scale " : " La Suisse reste le pays favori des multinationales du tabac ". Ce mauvais résultat ne surprend pas l'Association suisse pour la prévention du tabagisme. La première place est désormais occupée par l'Irlande.**

La Suisse occupe l'avant-dernière place, juste devant la Bosnie-Herzégovine, classée pour la première fois. Elle a encore perdu une place par rapport à 2019 et ne cesse donc de reculer dans le classement depuis dix ans (2013 : 18e place, 2016 : 21e place, 2019 : 35e place). Elle obtient à nouveau des notes particulièrement mauvaises notamment en ce qui concerne les restrictions de la publicité pour le tabac: aucun autre pays du classement n'a obtenu d'aussi mauvais résultats dans cette catégorie au cours des dernières années.

Si le Parlement suit le Conseil fédéral lors de la mise en oeuvre de l'initiative populaire " Enfants sans tabac ", la Suisse pourra gagner trois ou quatre places dans le classement. Elle obtiendrait pour la première fois un bon score dans la catégorie " Restriction de la publicité pour le tabac ". Malheureusement, la Suisse continue d'obtenir de très mauvais résultats dans toutes les autres catégories (prix, protection contre le tabagisme passif, mises en garde, etc.).

### Impôt sur le tabac trop faible

Les impôts sur le tabac sont notamment beaucoup trop bas en Suisse par rapport au niveau des salaires et des coûts. Alors que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande une part fiscale d'au moins 75 %, elle est d'environ 60 % en Suisse. Le Parlement se penchera bientôt sur une révision partielle de la loi sur l'imposition du tabac : les cigarettes électroniques doivent désormais être taxées pour des raisons de protection de la jeunesse. L'Association suisse pour la prévention du tabagisme et ses organisations membres s'en félicitent. Mais le Conseil fédéral n'a malheureusement pas le courage de procéder à une révision complète et renonce à proposer une augmentation globale de l'impôt sur le tabac pour tous les produits du tabac.

Contact:

Pour toute question, veuillez vous adresser à  
Thomas Beutler  
thomas.beutler@at-schweiz.ch / 031 599 10 25

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100058010/100899608> abgerufen werden.